

Dirigeants à l'ère de l'IA : comprendre, décider, agir



Public concerné

- Dirigeants, managers
- Membres du comité de direction
- Responsable de service



Prérequis

- Maîtrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)



Durée

1/2 journée
Soit 4 heures au total



Date et Lieu

Présentiel



Prix

1800€ à 2 400 € HT
(Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.)

Objectifs

- Appréhender les fondamentaux de l'IA,
- Comprendre les enjeux, les usages et le cadre légal de l'IA pour une intégration stratégique et responsable dans les organisations
- Identifier les opportunités d'intégration de l'IA dans les fonctions clé des organisations et faciliter son utilisation à l'aide de cas pratiques.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences.
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis tout au long de la journée
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

Pour le bon déroulement des formations en distanciel

- Prévoir Webcam et microphone fonctionnels
- Prévoir Connexion internet à haut débit

Dirigeants à l'ère de l'IA : comprendre, décider, agir

Contenu de la formation

Accueil et introduction

- / Présentation des objectifs de la journée
- / Tour de table : attentes des participants
- / Brève mise en contexte : pourquoi l'IA est un enjeu stratégique pour les dirigeants

Panorama de l'IA : concepts, technologies et tendances

- / Genèse de l'IA.
- / Définition et typologies d'IA :
 - / IA générative,
 - / Machine learning,
 - / ...
- / Exemples concrets d'usages dans les entreprises
- / IA générative : cas d'usage avec ChatGPT, Copilot, Gemini, Claude, Mistral, ... quel outil pour quel usage ?
- / Démonstration interactive (outils)

Cadre juridique et réglementaire, Limites

- / Cadre général : AI Act., RGPD
- / Importance d'une gouvernance IA
- / Impacts pour les dirigeants : conformité,
- / Aperçu des risques : confidentialité, cybersécurité, etc.
- / responsabilité, opportunités,
- / Limites de l'utilisation de l'IA dans les organisations

Intégrer l'IA dans son organisation pour optimiser les processus et la performance opérationnelle

Retours d'expérience des cas d'usage IA PME
Demos faites en séance par le formateur
(3 cas d'usage à convenir en amont)

- / Comptabilité Finances :
 - Automatisation de la saisie, rapprochements bancaires, prévisionnel
 - IA pour la détection des anomalies ou fraudes
- / Ressources humaines :
 - Tri de CV,
 - Risques de biais et obligations légales
- / Qualité & conformité :
 - Analyse automatique des non-conformités
 - IA pour la veille réglementaire et la gestion documentaire
- / Autres fonctions :
 - Marketing/Commercial
 - Veille concurrentielle
 - Rédiger une proposition commerciale
 - Analyser un devis reçu, exploiter des compte-rendu de réunion
 - Vérifier la cohérence de données dans un tableau Excel

Dirigeants à l'ère de l'IA : comprendre, décider, agir

Contenu de la formation

Atelier pratique : diagnostic IA de votre entreprise

- / Première cartographie de vos cas d'usage pressentis par métier : auto-cartographie spontanée faite par chaque participant des cas d'usage métiers de son entreprise
- / Identification des opportunités d'automatisation ou d'optimisation par l'IA

Piloter un projet IA en tant que dirigeant

- / Gouvernance de l'IA : nouveaux rôles
- / Choisir les bons partenaires et prestataires
- / Mesurer la performance et l'impact
- / Communication interne et conduite du changement

Conclusion & perspectives

- / Synthèse des apprentissages
- / Ressources pour aller plus loin
- / Évaluation de la formation

Quiz

- Validation des compétences par un quizz



Formateur Expert RYDGE Conseil et
pédagogue RYDGE
ACADEMIE



**Sanction de
la formation**

Attestation
de formation



**Nature
de l'action**

Cette action de formation entre dans le champ
d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail



**Suivi de l'action
et appréciation
des résultats**

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code
du Travail Nouveau programme : Nombre d'apprenant /an/offre
Taux de satisfaction apprenant



Handicap

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique,
vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap qui mettra en
œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures
conditions. ebienne@rydge.fr

Dirigeants à l'ère de l'IA : comprendre, décider, agir

Modalités d'évaluation

Questionnaire réalisé en fin de formation pour évaluer les compétences acquises

Modalités d'accès

Vous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien) <https://formation.rydge.fr/contact>
L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement.
Formation disponible en présentiel et à distance.

Délai d'accès

A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum.

RYDGE Conseil vous accompagne dans vos différents projets professionnels.

RYDGE
ACADÉMIE

RYDGE
AVOCATS

RYDGE
GESTION PRIVÉE

Cette proposition a été réalisée par RYDGE Conseil SAS, cabinet indépendant de droit français. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Elles sont à tous égards soumises à la mise en œuvre des procédures de RYDGE Conseil visant à évaluer les clients et les missions potentiels, y compris les procédures d'indépendance et de vérification des conflits, ainsi que la négociation, l'accord et la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat spécifique. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise pour sa mise en œuvre à la négociation, à l'accord et à la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat entre les parties et ne saurait constituer, même signée, à elle seule, un engagement valable.

Cette proposition a été réalisée par RYDGE Académie, département de formation de RYDGE CONSEIL SAS, cabinet indépendant de droit français. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Elles sont à tous égards soumises à la mise en œuvre des procédures de RYDGE Académie visant à évaluer les clients et les missions potentiels, y compris les procédures d'indépendance et de vérification des conflits, ainsi que la négociation, l'accord et la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat spécifique. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise pour sa mise en œuvre à la négociation, à l'accord et à la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat entre les parties et ne saurait constituer, même signée, à elle seule, un engagement valable.

Crédits photos : Getty Images, iStock, Shutterstock, Adobe Stock, tous droits réservés.

**Éclairer
Entreprendre
Réussir**

rydge.fr

 RYDGE Conseil